



Informations municipales

Semécourt

Février 2019

EDITO DU MAIRE

Les vacances scolaires de février marquent la transition entre l'hiver finissant et la prochaine arrivée du printemps.

Les travaux rue Jacquemin ont repris et les conditions météorologiques favorables permettant une avancée normale du chantier.

Il en est de même en ce qui concerne la construction du centre périscolaire.

La commission des finances s'est réunie lors d'une première réunion de travail et les adjoints ont présenté, chacun dans leur délégation, leurs propositions pour l'élaboration du budget 2019.

Comme je l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, ce budget sera équilibré en dépenses et en recettes sans augmentation des taxes locales tout en maintenant les aides aux particuliers, aux associations et aux écoles.

La commission sport, loisir et culture recevra les président ou trésorier associatifs pour examiner leurs demandes et coller au mieux à leurs besoins afin de maintenir une vie associative locale permettant à chaque adhérent d'y trouver un cadre de loisir agréable.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes procèderont samedi 9 mars à une collecte pour les animaux.

Je ne doute pas que vous leur réserverez le meilleur accueil et vous en remercie par avance.

*Votre Maire,
Eugène WEISSE*

Conseil Municipal du 8 février 2019

Création de postes d'adjoints techniques saisonniers

Le Conseil Municipal a décidé de recruter deux adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps complet, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} avril 2019, pour assurer l'entretien des espaces verts et bâtiments. Des postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps non complet pour la période du 17 juin 2019 au 30 août 2019 pour 40 heures par période d'emploi ont également été créés (*jobs d'été jeunes*).

Adhésion de nouvelles communes au dispositif intercommunal de Police Municipale et modification du contingent horaire de la ville de Longeville-lès-Metz

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'adhésion des communes de Scy-Chazelles, Moulins-lès-Metz et Sainte-Ruffine à compter du 1^{er} avril 2019, d'accepter la modification du contingent horaire de la commune de Longeville-lès-Metz, à compter du 1^{er} avril 2019, de modifier la convention relative à la mise en commun des agents et de leurs équipements, de modifier la convention intercommunale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat et d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les deux conventions mises à jour.

Prise de position sur le devenir de la ligne SNCF du TGV-Est (METZ-PARIS)

Le 9 décembre, sans aucune concertation avec les collectivités qui ont financé la ligne à grande vitesse (*département, région...*) et encore moins avec les associations d'usagers, la SNCF a modifié le cadencement des TGV de la ligne Metz-Paris.

Le Conseil Municipal de Semécourt exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne METZ-PARIS. Il attend de la SNCF qu'elle remette en place le train de 8h56 (*Metz – Paris*), de 16h40 et de 19h40 (*Paris – Metz*) et qu'elle propose aux associations d'usagers et aux élus une réunion de concertation dans les plus brefs délais.

Avenant n°1 au contrat d'entretien de la Maison des Associations et des vitreries des bâtiments communaux

Suite à la délibération en date du 24 novembre 2017 acceptant l'offre n° 1/11515 présentée par la Société ESSI, pour l'entretien de la Maison des Associations et des vitreries des bâtiments communaux, le Conseil Municipal décide d'actualiser les tarifs et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat précité.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le coût forfaitaire mensuel modifié sera de 1 400,00€ H.T. pour l'entretien et 440,00 H.T. pour les vitreries.

Avenant n° 2 au marché d'exploitation des installations des bâtiments communaux

Le Maire informe qu'il convient de procéder au réajustement des paramètres de facturation de l'énergie P1, suite aux résultats de la saison de chauffe 2017/2018 avec la société IDEX ENERGIES qui est en charge des installations thermiques des bâtiments communaux. Ce réajustement fait l'objet de l'avenant n° 2.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 2 à la mission de suivi technique et financier du contrat d'exploitation des installations thermiques avec la société IDEX ENERGIES située à NORROY-LE-VENEUR

Requalification de la rue des Pressoirs – Marché de maîtrise d'œuvre

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de requalification de la rue des Pressoirs vont être entrepris prochainement. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un marché de maîtrise d'œuvre avec BEREST LORRAINE situé à PHALSBOURG.

Le taux de rémunération pour la mission de base est fixé à 3,15 %, pour une enveloppe prévisionnelle de travaux de 220.000,00 € HT. La totalité de la rémunération s'élève à 7.880,00 € HT.

Bâtiment périscolaire – Devis JOSY JUCKEM

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un devis pour l'installation d'une cuisine dans le bâtiment périscolaire, en cours de construction, pour un montant de 33.366,14 € HT, avec la société MAISON JOSY JUCKEM située à STRASSEN (*Luxembourg*).

Contrat Enfance Jeunesse – Renouvellement

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Contrat Enfance et Jeunesse (*CEJ*) signé avec la CAF de la Moselle est arrivé à échéance le 31 décembre 2018.

Le Conseil Municipal décide de renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce contrat.

Vente de parcelles

Le Maire informe le Conseil Municipal que la SAFER GRAND EST est intéressée par l'acquisition de différentes parcelles appartenant à la commune, dans le cadre de développement des activités agricoles.

Le Conseil Municipal décide de la vente de 57 parcelles, d'une contenance totale de 3ha 87a 62ca pour un prix de vente de 15.640,24 euros et autorise le Maire ou un adjoint à signer l'acte de vente.

Aide au chauffage

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, une fois par an, une aide au chauffage à chaque foyer fiscal éligible domicilié dans la commune. L'attribution de cette subvention varie entre 170 et 220 euros en fonction du quotient familial calculé à partir de l'avis d'impôt.

Tour du village

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux iront à la rencontre des habitants
le samedi 16 mars 2019 à partir de 9h00.

Ils se rendront rue Jacquemin, rue Poncelet et rue des Pressoirs.

Elections européennes

Pour pouvoir voter aux élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, vous devez vous inscrire sur les listes électorales **au plus tard le 30 mars 2019.**

Un Français atteignant l'âge de 18 ans en 2019 est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Si ce n'est pas le cas, il doit contacter la Mairie pour s'inscrire.



Il est possible de faire sa demande d'inscription en ligne grâce à son compte **FranceConnect** sur le site internet www.service-public.fr.

Don du sang



Des collectes de sang sont organisées périodiquement. En ce qui concerne notre secteur, des collectes ont lieu tous les premiers lundis du mois de l'année 2019.

La prochaine collecte aura lieu **le lundi 4 mars 2019, de 15h00 à 19h00,** à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz.

Lever de Rideau – Spectacle musical



L'Association Lever de Rideau
a le plaisir de recevoir

L'ensemble vocal MOZAIK

Qui interprétera des Chants des quatre coins du Monde :

Asie, Amérique du Nord et du Sud, Brésil...

Chef de Chœur : Th Morin

le samedi 9 mars à 20h30

Salle des Fêtes de Semécourt.

Mozaik est un ensemble de 25 choristes amateurs.

Il explore des chants traditionnels du monde entier. Interprétés a capella, ou accompagnés de percussions, les arrangements polyphoniques sont chantés dans leur langue d'origine.

En attendant la venue du Printemps... Venez nombreux pour un voyage en chansons !

Entrée : 7€, ou 2€ (moins de 14 ans)

Collecte pour les animaux dans les refuges

Le **Conseil Municipal des Jeunes de Semécourt** organise une collecte à domicile « pour les animaux dans les refuges » **le samedi 9 mars 2019 de 9h30 à 11h30.**

Les dons recherchés sont essentiellement des couvertures, draps, oreillers, coussins, serviettes usagées, de la nourriture (*croquettes, pâtée pour chats et chiens*) et de la litière.

En cas d'absence, merci de déposer votre don sur le pas de la porte en apposant le flyer mentionnant la collecte.

Collecte des objets encombrants

Un **ramassage d'objets trop volumineux** pour être transportés dans une voiture est proposé aux habitants **le mardi 12 mars 2019.**

Quels sont les déchets collectés ?

Les déchets admis dans les objets encombrants sont :

- mobilier d'ameublement : sommiers, matelas, canapés, meubles divers,...
- les résidus de bricolage familial : planches de bois, plaques en plexi, lambris, frise
- objets de dimension importante : palettes, maisonnette pour enfant,...

volume de déchets admis : moins de 1,5 m³ dimensions déchets : moins de 2m Poids déchets : moins de 50 kg

Merci de sortir vos objets encombrants la veille au soir.

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée du lundi 11 mars au jeudi 14 mars 2019 inclus.

En cas d'urgence, merci de s'adresser à M. Le Maire ou à un adjoint.

Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur de la Mairie au 03 87 51 12 56, ou écrire un mail à l'adresse suivante : mairie.semecourt@wibox.fr